

41^{ème}

MARCHE POPULAIRE

Internationale de montagne

GÉRARDMER

Vosges 88

DIMANCHE 23 JUILLET 2023



organisée par
Le Club Vosgien de Gérardmer



jumelé avec «Les Amis du Tumulus»
Club des Marcheurs de Waremme (Belgique)



Avec l'aide de la ville de Gérardmer,
et de nombreux annonceurs
sous le patronnage du Crédit Mutuel



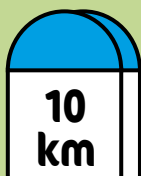
Départ et arrivée à L'ESPACE LAC de Gérardmer



www.ffsp.fr
contact@ffsp.fr
[facebook.com / ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)



6
km



10
km



21
km



42
km

Partenaires de la FFSP



Agrément ministériel
du 20/06/06
Reconnaissance de mission
d'utilité publique par arrêté
n°012156 du 02/06/2001
Membre FFSP n°F0315
Visa FFSP n° 2023-88- 328 - C

Informations pour les participants

Départ/arrivée : Centre des Congrès Espace Lac - 17 faubourg de Ramberchamp 88400 Gérardmer.

Date : Le dimanche 23 juillet 2023

Horaires départ : de 6h à 15h30 pour le 6km, de 6 h à 14h pour le 10km, de 6h à 12h pour le 21km, de 6h à 10h30 pour le 42km. **Arrivée limitée à 18h**

Parcours : Distance et dénivelé positif : (6km + 175m) , (10km + 360m) , (21km +830m) , (42km + 1680m).

Parcours de montagne ouverts à tous.

Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Parking : Aux abords du Centre des Congrès de l'Espace Lac.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation individuelle de 3€, pour une famille de 6€ sans souvenir. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Cotisation de 7€ pour les 42km avec souvenir, diplôme et collation aux contrôles.

Préinscription : Non nécessaire. Les groupes communiquent leur nombre avant le 15 juillet 2023.

Inscription : Chaque participant inscrira nom, prénom, adresse de correspondance, code postal, ville ou commune, numéro de téléphone.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.

L'inscription à la manifestation **VAUT DÉCLARATION DE NON CONTRE-INDICATION MÉDICALE ET D'APTITUDE** à participer à cette activité de montagne.

Ravitaillement : A chaque contrôle de l'eau sera mis à disposition ainsi qu'une petite collation en cas de besoin. 3 points de restauration seront installés sur les parcours: un premier Pépinières des Xettes, un second à Kichompré et un troisième à l'Espace Lac.

Avis important : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Premiers secours aux contrôles. **URGENCES** : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.



Renseignements

Patrick ROUX (*président*)
30 impasse des Feignes de Rouan
88400 Gérardmer
06 32 45 61 37

Yves COLIN (*inspecteur des sentiers*)
42 rue de Corcieux
88600 Laveline-devant-Bruyères
06 56 74 50 17